

Orientations 2022-2024

Prochaine élection en 2022 et après

Le moment phare de cette année sera les élections des représentants du personnel le 8 décembre prochain. Du résultat à l'élection des membres du CT dépend le temps syndical. C'est donc un facteur important qui conditionne la disponibilité pour l'accompagnement qui sera proposé aux adhérents et agents ainsi que pour la préparation des dossiers avec l'administration.

Nous devons continuer à bâtir des listes variées (différentes catégories, différents métiers et différentes directions).

Hygiène et sécurité-conditions de travail

- Document unique : permettre aux agents d'avoir du temps pour sa mise à jour.
- Demander que les RPS fassent partie intégrante du document unique.
- Qualité de vie au travail : redemander à l'administration la relance d'un diagnostic comme en 2016.
- Handicap : faire que les conditions de travail des travailleurs handicapés soient en adéquation avec leurs capacités physiques et/ou intellectuelles, que le temps d'accompagnement des collègues soient inclus dans la charge de travail.
- Faire appliquer le référentiel des réorganisations toutes les fois que cela sera nécessaire. Demander les impacts en matière de conditions de travail lors de réorganisation (étude de charge de travail pendant et après la réorganisation). Pouvoir expérimenter réellement.
- Obtenir en amont les plans d'aménagement des locaux.
- Faire remonter les problèmes d'hygiène et de sécurité dont nous prenons connaissance et les résoudre.
- Poursuivre les visites de formation spécialisée sur site.
- Impliquer le plus possible les agents dans cette démarche pour qu'ils soient acteurs de leurs conditions de travail.
- En plus de tous ces suivis maintenant bien identifiés, il faut que les représentants du CHS CT puis ceux de la formation spécialisée pèsent de tout leur poids et compétence pour faire évoluer les conditions de travail
- Création d'un check list en vue des visites CHS CT.

Comité Technique (CT) puis Comité Sociale Territoriale (CST)

- Suivre l'évolution des règlements, des organisations et leurs retombées
- Suivre la mise en œuvre de l'organisation du service accueil enfance, de l'action sociale de proximité. Faire comprendre à l'administration que les réorganisations à répétition épuisent les équipes. Trouvez un moyen pour que,

lors de la mise en place des réorganisations, l'impact soit « pesé » par poste afin d'anticiper les déséquilibres entre postes.

- Accompagner des agents lors des différents déménagements et mutations de services
- Suivre le dossier apprentis et valorisation des tuteurs directs
- Être attentif à ce qui se passe dans les collèges, éloignés de notre administration et sous double hiérarchie
- Être vigilant au plan de formation
- Suivre l'action sur la protection sociale complémentaire
- Utiliser le bilan social et l'analyse sur la QVCT
- Se projeter sur les nouvelles organisations liées aux compétences modifiées

Commissions Administratives Paritaires (CAP) et Commission Consultative Paritaire (CCP)

- Être attentif aux CAP spéciales, aux conseils de discipline et aux commissions de réforme (conseiller et soutenir nos représentants du personnel)
- Faire un débriefing ou une réunion post CAP
- Constituer une liste CCP

Hors instances

- Impliquer tous les membres des instances paritaires suite aux réunions avec l'administration avec l'envoi au fur et à mesure des documents vus en dialogue social et qui passeront en CT puis CST.
- Répartir le temps syndical
- Anticiper et préparer les départs en retraite ou mutations de postes des militants
- Participer pleinement, mais selon nos moyens aux groupes de travail organisés par notre administration. Pour ce, dresser une liste des adhérents susceptibles de s'impliquer dans des groupes de travail. Des compétences variées existent, à nous de les valoriser.
- Interpeller les élus autant que nécessaire
- Suivre les évolutions du statut
- Poursuivre les actions engagées
- Continuer de participer à la vie du syndicat
- Développer notre section (en nombre, en lieu, en filière...)
- Renforcer le militantisme
- Être à l'écoute des agents, accompagner et soutenir nos adhérents en assurant des permanences ailleurs qu'à Laval (autres lieux neutres possibles : Mayenne et Château-Gontier)
- Envoyer par mail les ordres du jour CT et CHS-CT à nos adhérents
- Informer, communiquer sur nos actions, informer des sujets évoqués en dialogue social
- Valoriser nos actions
- Communiquer sur la vie du syndicat.
- Faire vivre le conseil de section
- Suivre la chasse aux coûts